

Matière : Croissance et emploi »

Sujet : Croissance et chômage

(S1) Licence « Economie » – Printemps/Été 2018
Pr. LIOUAEDDINE Mariem

N.B : Ce support de cours n'est pas exhaustif, certains éléments traités durant le cours magistral peuvent ne pas figurer sur ce support.

Croissance et chômage

Un pays dont l'économie est subordonnée à des changements technologiques successifs est caractérisée en permanence par un taux de chômage plus au moins élevé (problème d'appariement entre offre et demande de travail).

C'est-à-dire la recherche d'emploi par des travailleurs qui doivent quitter un poste pour un autre.

Le facteur décisif est l'existence d'un **processus de destruction créatrice** qui modifie en permanence les conditions de l'offre et de la demande du travail et a des effets sur les flux d'entrées et de sortie du chômage.

Considérons une économie en croissance sujette aux chocs technologiques impliquant la destruction d'anciens équipements devenus non rentables et création de nouveaux plus performants.

Le chômage est alors subi par des travailleurs qui passent d'un équipement (une usine, une firme) incorporant l'ancienne technologie à un autre incorporant la nouvelle.

Dès lors que la recherche d'emploi prend du temps, ces travailleurs doivent passer du temps sans emploi.

Le rythme auquel les travailleurs sortent du chômage est déterminée par une fonction d'appariement et dépend positivement du nombre d'emploi créés par les entreprises qui mettent en œuvre des équipements incorporant la nouvelle technologie.

Si le taux du progrès est très rapide, la durée des équipements est très courte et la proportion des travailleurs licenciée est très forte. **C'est le résultat d'un mécanisme direct de la destruction créatrice.**

Par ailleurs, avec une accélération du progrès technique, la période de remboursement de l'investissement des entreprises est raccourcie, ce qui décourage les entreprises de créer de nouveaux postes de travail. Le taux de chômage se trouve encore plus augmenté. **C'est le résultat d'un mécanisme indirect de la destruction créatrice.**

En somme, une augmentation du taux de croissance, qui résulterait d'une augmentation de la taille des innovations, va de pair avec une augmentation du taux de chômage.

Une telle situation n'en pose pas de problème dans la mesure où la durée du chômage n'est pas affectée : il y a simplement plus de travailleurs en période de recherche d'emploi en même temps que plus de postes de travail vacants en train d'être pourvus.

Cependant, si les équipements existants peuvent bénéficier des améliorations technologiques, ces possibilités constituent pour les entreprises une incitation à créer de nouveaux équipements et à ouvrir des postes de travail. L'augmentation de la productivité à salaire constant est une incitation à augmenter la demande de travail. Le taux de chômage diminue comme résultat d'un effet de capitalisation.

Enfin, s'il existe deux biens intermédiaires complémentaires, la valeur des équipements qui produit l'un de ces biens augmente quand il y a une augmentation de la productivité de l'autre, car sa demande augmente. Delors une augmentation de la productivité concourt à diminuer le chômage.